



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 26 octobre 2021 à 09:30

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:30	17/PFD/176357 1/	Administration communale de Watermael-Boitsfort	Place Eugène Keym Aménager l'espace public en zone de rencontre : renouveler les revêtements de sol, réorganiser le stationnement automobile en surface, aménager des espaces végétalisés, maintenir les arbres existants et ajouter de nouveaux arbres, habiller l'escalier reliant la place à la dalle de l'immeuble avec un bardage en maille métallique, rénover l'étanchéité de la dalle de parking sous la place et intégrer un nouveau mobilier urbain (parkings vélo, bancs, etc) ;	X	application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun)
2.	12:45	PU/31204-21	Monsieur BONTINCK	Rue Gratès 20 construire une lucarne dans le versant avant de la toiture à isoler et régulariser la création d'une baie vitrée à l'arrière du rez-de-chaussée	-	application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

3.	13:15	PU/31303-21	Madame DE MUNTER	Rue des Epicéas 13A construire deux lucarnes et régulariser l'aménagement de la zone de recul et l'aménagement d'une toiture-terrasse à l'arrière du 1er étage	X	dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
4.	13:45	PU/31147-20	Madame KASPARIAN	Avenue des Noisetiers 18 réaménager la zone de recul, construire une extension et une lucarne	X	dérogation à l'art.10 du titre I du RRU (éléments en saillie sur la façade - tuyaux de descente des eaux pluviales intégrés dans l'épaisseur de la façade) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
5.	14:15	PU/31305-21	Madame TUGENDHAFT	Rue de l'Hospice Communal 92 régulariser et transformer l'immeuble	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
6.	14:45	PU/31258-21	Madame DE FRU	Drève du Rembucher 97 régulariser la transformation de la toiture à trois versants en deux versants, la modification des fenêtres et porte de garage ainsi que la modification de l'aménagement du rez-de-chaussée de la maison unifamiliale	X	Art. 126§11 Dérogation à un PPAS Art. 126§11 Dérogation à un permis de lotir
7.	15:00	PU/31261-21	Monsieur DAVREUX	Avenue Alfred Solvay 13 construire une piscine, abattre un conifère et replanter	R	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
8.	15:20	PU/31254-21	Monsieur ANDRY	Rue des Epicéas 17 rénover la façade à rue, isoler par l'extérieur le mur pignon et régulariser l'extension à l'arrière du rez-de-chaussée	R	application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I

						du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
--	--	--	--	--	--	--

Pause sandwiches : 12h00-12h45